

les conseillers des Orselli, était croyons-nous, celui qui devint abbé. Il était à peine en charge, qu'il eut à soutenir une lutte aussi longue que désastreuse avec le viguier de Lissieu.

Le seigneur de Lissieu était un des plus puissants voisins du seigneur de Chazay; sa juridiction féodale s'étendait sur Lissieu, sur une partie notable des Chères, de Marcilly, de Civrieux et de Dommartin. De sorte que se trouvant en contact sur de nombreux points avec les possessions de l'abbaye, il cherchait parfois à étendre sa puissance et ses domaines au détriment du couvent d'Ainay, ce qui amena maintes fois des conflits armés.

Nous avons vu qu'à Civrieux, l'an 1100, le jeune Arric, en mourant, avait donné au prieuré de Chazay sa terre de Fromental. Ce fief, assez considérable, touchait aux domaines de Gaucerand Le Roux, seigneur de Lissieu, qui en revendique la possession comme relevant de sa seigneurie. L'abbé soutient ses droits les armes à la main, et les hommes d'armes des deux parties se livrent de sanglants combats. De là, de grands dommages; ce sont des champs ravagés, des maisons incendiées, des hommes enlevés, blessés, mis à mort, et cela pendant plusieurs mois.

Enfin, vers 1135, après de longs pourparlers, un accord intervint entre les deux seigneurs ennemis. Gaucerand le Roux, et Hugues, abbé d'Ainay, déposèrent des gages ou otages entre les mains de l'archiprêtre *Constantin*, jusqu'à ce qu'on eût élucidé la question. Le seigneur abbé produisit alors quatre témoins, qui vinrent assurer par serment que la moitié de la terre susnommée *était de la directe de l'abbé*, et que l'autre moitié était possédée en fief par le seigneur de Lissieu comme relevant du prieuré de Chazay (8).

---

(8) *Petit Cart.*, de Bern., chart. 199.